

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 485)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 227

présenté par

M. Fabien Roussel, M. Dufrègne, M. Azerot, Mme Bello, M. Brotherson, M. Bruneel, Mme Buffet,
M. Chassaigne, M. Dharréville, Mme Faucillon, M. Jumel, M. Lecoq, M. Nilor, M. Peu,
M. Serville et M. Wulfranc

ARTICLE 44 BIS A

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'adoption du présent article viendrait parachever tout un ensemble de cadeaux aux plus aisés, qui paraît profondément injuste et inefficace socialement et économiquement. Cet amendement propose de le supprimer.